



Organisation
internationale
du Travail



IECI



Financé par
l'Union européenne

Impact des politiques de commerce et d'investissement sur l'emploi productif et décent

Rapport pays pour l'Égypte

Résumé exécutif

Chahir Zaki
Professeur en Sciences
Economiques Université de Caire

Héla Miniaoui
Organisation internationale du Travail

Août 2022

► Résumé Analytique

L'Égypte a entrepris beaucoup de réformes rigoureuses afin d'améliorer les agrégats macroéconomiques ; pourtant, certaines difficultés structurelles n'ont pas disparu. Selon les données fournies par le Ministère du Plan et du Développement Economique, la dette de l'Égypte, bien que les réformes engagées pour l'exercice 2016/2017 aient engendré la croissance du PIB de 5,3% à 5,6% pour l'exercice 2018/2019 ; un déficit public global/PIB de 8% ; et un taux d'inflation de 5,3% pour l'exercice 2019/2020, la dette a augmenté, les taux de pauvreté ont été relativement élevés, et le climat d'investissement n'a pas réussi à présenter des incitations suffisantes aux investisseurs privés. Par ailleurs, le taux de chômage a reculé à 7,5% au 4^{ème} trimestre 2019/2020, alors qu'il indiquait 9,9% l'année précédente, mais le marché du travail continue à souffrir de plusieurs faiblesses comme le recul des taux d'emploi qui signalent un plus haut niveau de découragement sur le marché de l'emploi, ainsi qu'une couverture sociale et un accès à l'assurance-maladie moins importants, et une détérioration de la qualité du travail. En outre, le nombre de femmes recrutées à titre informel et le taux d'activité des diplômés post-secondaires et universitaires ont augmenté (Amer et al, 2021) parmi une discordance entre sous-utilisation de la main d'œuvre et déclassement.

Alors que les femmes ont toujours une position défavorable sur le marché du travail, la précarité a augmenté pendant la dernière décennie. Comme beaucoup d'autres pays dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN), le marché du travail en Égypte indique de faibles taux d'activité pour les femmes. D'après les données issues de l'enquête sur la main d'œuvre, le taux d'activité des hommes s'élevait à 70,3%, alors que le taux des femmes a marqué seulement 24,4% pour l'exercice 2018/2019. Le taux d'activité globale parmi la population en âge de travailler (15-64) a toutefois augmenté de 8% entre l'exercice 2000/2001 et 2010/2011 pour atteindre 52%, avant de baisser jusqu'au niveau marqué en 2000. Cette baisse est confirmée pour l'exercice 2018/2019 (Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS, 2020)). Cette baisse illustre une diminution du taux d'activité des hommes pendant les deux dernières décennies, alors que celui des femmes a augmenté entre l'exercice 2000/2001 et 2017/2018, en passant de 22,4 à 24,4%. Sur le plan du secteur, l'emploi est surtout concentré tant dans le secteur de services que celui de l'agriculture. Le dernier a marqué un taux d'emploi plus élevé qui tient compte d'un emploi total de 24% en 2017. Le commerce de gros et de détail vient en deuxième place (22,9%), ainsi que le secteur manufacturier (17,7%). Il convient de noter que bien que le taux de chômage soit en baisse depuis 2015, les emplois précaires (pauvreté de travail, absence de contrats juridiques, de pension ou de couverture sanitaire, ou sous-emploi) ont considérablement augmenté (Amer et al., 2021).

Sur le plan commercial, tandis que les tarifs douaniers ont diminué, les mesures non tarifaires ont été imposées en parallèle d'une politique commerciale qui a échoué à avoir un effet remarquable sur la performance des exportations égyptiennes. L'Égypte a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis juin 1995. L'Égypte a réalisé plusieurs réformes destinées à la libéralisation du commerce. Le réseau des nouveaux accords commerciaux, associé aux réductions tarifaires unilatérales en 2005, a beaucoup libéralisé la politique commerciale de l'Égypte. Néanmoins, les mesures non tarifaires, les mesures intérieures et la bureaucratie excessive ont freiné les exportations et les importations. Par ailleurs, tandis que les tarifs douaniers dans le secteur manufacturier ont diminué jusqu'à 6% pour l'exercice 2019/2020, le secteur primaire a indiqué une hausse des tarifs douaniers de 5,1% pour l'exercice 2016/2017 à 19,5% pour l'exercice 2019/2020. Afin de rationaliser le commerce, l'Autorité des douanes d'Égypte a engagé le système NAFEZA (*fenêtre en arabe*) pour servir de guichet national unique aux fins de facilitation du commerce extérieur. En outre, un nouveau plan pour les subventions aux exportations a été récemment déclaré, avec un accent particulier sur certains secteurs destinés aux exportateurs dans les domaines de l'automobile, la céramique, la pharmaceutique, l'électronique et les produits chimiques.

Les trois voies de transmission principales ont été identifiées dans les publications où les politiques commerciales peuvent jouer un rôle central dans la stimulation de la croissance économique et la promotion du développement durable. Premièrement, le commerce peut provoquer la hausse des taux d'emploi par le remaniement des facteurs de production en faveur des secteurs qui ont un avantage comparatif. Ce qui doit, pour sa part, créer des emplois dans ces secteurs, mais détruit des emplois dans d'autres industries. Sur le long terme, il est prévu que les gains d'efficacité qui résultent de la libéralisation du commerce améliorent les taux d'emploi, grâce aux techniques de production plus efficaces dans le pays. Deuxièmement, la libéralisation du commerce peut augmenter la demande de femmes et de cols bleus (en fonction de l'avantage comparatif du pays), en réduisant les inégalités au niveau des sexes et des compétences. Troisièmement, les publications montrent qu'une plus grande libéralisation du commerce pourrait améliorer la qualité du travail, réduire les taux du travail informel et renforcer l'emploi des femmes dans certains secteurs, comme le textile et le prêt-à-porter.

Le commerce et l'investissement étranger direct (IDE) d'Égypte sont toujours axés sur les industries pétrolières et de capital, en dépit d'une certaine diversification avec de faibles implications en matière d'emploi. Les combustibles minéraux et les huiles minérales sont les principales exportations d'Égypte (21%), suivies par les perles naturelles ou de culture (8%), les matières plastiques (6%), les machines électriques (6%), les fruits comestibles (5%) et les engrais (4%). Sur le plan des IDE, plus de 70% des IDE net sont axés sur le secteur pétrolier, en comparaison avec 4% seulement pour la manufacture. Par conséquent, les IDE n'ont pas trop contribué au transfert de technologie prévu, à la création d'emplois ou au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Susciter plus des IDE pour le secteur manufacturier est une priorité essentielle, qui nécessitera une meilleure qualité institutionnelle et un meilleur climat d'investissement ; ce qui doit être priorisé par rapport à l'intérêt récent accordé aux « mégaprojets », notamment dans le domaine de transport et d'urbanisation.

Les produits agricoles, électriques, électroniques et chimiques sont un potentiel prometteur pour les exportations de l'Égypte. Alors que les produits chimiques constituent 18% des exportations égyptiennes, leur potentiel inexploité est estimé au taux de 61% du potentiel total des exportations. Le secteur de l'horticulture a une contribution inférieure qui s'élève à 14% et un potentiel inexploité légèrement inférieur. D'autres secteurs ont un potentiel inexploité supérieur et figurent actuellement parmi les secteurs prioritaires du gouvernement (notamment les appareils électriques et électroniques, la machinerie et les véhicules). Au niveau de la destination, le potentiel non réalisé de l'Égypte s'élève à 63%, avec de grandes possibilités dans les pays africains. Ce qui est en accord avec les évolutions récentes et la dynamique politique en Afrique depuis l'entrée en vigueur de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en janvier 2021.

Les PME contribuent considérablement à l'économie égyptienne mais des obstacles subsistent. Conformément aux Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (WBES) (2020), les petites entreprises représentent le plus grand nombre d'entreprises en Égypte, avec 89%, alors que les moyennes et grandes entreprises représentent 10% et 1% respectivement. Au niveau du secteur, la plupart des petites entreprises sont concentrées dans le secteur des services (46%), suivies par l'industrie alimentaire (13%) et les produits du bois (10%). Un modèle similaire est constaté chez les moyennes entreprises, en plus du secteur des textiles qui comprend 10% du nombre total des moyennes entreprises. Les grandes entreprises ont une structure différente, étant donné que seules 19% fonctionnent dans le secteur des services, suivies par 14% dans les textiles, 11% dans l'alimentation, 9% dans le pétrole et 8% dans les produits chimiques. Pendant la pandémie, grâce au moniteur COVID de l'Organisation internationale du travail (OIT)/le Forum de recherche économique (ERF), tant les PME exportatrices que non exportatrices ont connu une baisse des revenus de 74% et 78% respectivement.

Certaines réformes ont été récemment effectuées aux niveaux industriel et commercial. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a publié une stratégie pour renforcer la compétitivité industrielle de l'économie égyptienne en 2017. Deuxièmement, et en accord avec la « Vision de l'Égypte 2030 », une

nouvelle stratégie a été mise au point, en mettant l'accent sur certaines industries prioritaires qui comprennent la manufacture de haute technicité, l'agriculture et les technologies de l'information et des communications (TIC). Troisièmement, en janvier 2021, le Ministère du Plan et du Développement économique a engagé l'initiative de « Vie décente » dans les villages les plus pauvres et les plus vulnérables, afin d'améliorer l'accès aux services de base et aider à établir les microprojets. En avril 2021, le Ministère du Plan a lancé un programme de réforme structurelle pour accroître l'efficacité du marché du travail, l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Par ailleurs, il a identifié plusieurs dimensions nécessaires pour la mise en place du cadre institutionnel, afin de promouvoir le rôle du secteur privé. Plus précisément, il cherche à établir un environnement de soutien favorable à la compétition, la facilitation et le développement du commerce en éliminant les obstacles et en mettant à niveau les secteurs de transport et de logistique. Enfin, pour développer le système d'enseignement professionnel, le Ministère de l'Éducation et de l'Éducation Technique est actuellement en train d'engager le secteur privé pour investir dans 100 nouvelles écoles professionnelles à l'horizon 2030.

Plusieurs réformes sont nécessaires pour que la politique du commerce et de l'investissement soit plus convenable pour l'emploi. Au niveau institutionnel, l'élaboration des politiques du commerce et de l'investissement semble moins coordonnée, avec quelques chevauchements entre les différentes institutions. Le secteur privé et les partenaires sociaux ne sont pas étroitement engagés. Un grand décalage est constaté entre les politiques du commerce et de l'investissement dans la promotion des secteurs de grande valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre, associé à une forte demande mondiale. Afin de favoriser la compétition, il convient d'élaborer une politique de propriété publique et un cadre de gouvernance qui soient transparents. En outre, les lois comportant des exemptions et les allègements fiscaux devraient être limités pour les acteurs de l'État.